



L'ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

SEPTEMBRE 2021



Crédit Photo Alain Blanchette

P. 2

Avis de motion

P. 3 à 6

Conseil Municipal

P. 7 à 10

Service Incendie

P. 11 à 28

Infos communautaires

AVIS DE MOTION

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 14^e jour de septembre 2021, à dix-neuf heures trente et via la plateforme ZOOM

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Gérald Maltais, Jacques Bouchard, Serge Bilodeau, Jérôme Bouchard, Jérôme Bouchard et François Fournier, tous conseillers(ère) formant quorum.

Absent : Olivier Dufour

M. Stéphane Simard, secrétaire-trésorier est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

AVIS DE MOTION

Avis de présentation est par la présente donné par Serge Bilodeau, que sera présenté lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement visant à procéder à la désaffectation à titre de bien du domaine public d'une partie du lot 6 268 646 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, devant être connue et désignée dans le futur comme le lot 6 453 169 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, à la suite de l'entrée en vigueur du plan cadastral parcellaire préparé par monsieur Patrice Fortin, arpenteur-géomètre, le 16 juin 2021, sous le numéro 4284 de ses minutes.



Stéphane Simard, d.g. & sec.-trésorier

**Soyez connectés à votre Municipalité
Téléchargez l'application Voilà !**



CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 septembre 2021

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François présente un avis de motion et dépose le projet de règlement no 684 visant à procéder à la désaffectation à titre de bien du domaine public d'une part du 6 268 646 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, devant être connue et désignée dans le futur comme le lot 6 453 169 du Cadastre du Québec

Le conseil municipal autorise la vente du lot 4 791 420 à monsieur Gildas Desgagné pour la somme de 12 293.54 \$

Le conseil municipal accepte l'offre qui lui est faite de la BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 21 septembre 2021 au montant de 277 800 \$

Le conseil municipal confirme l'emploi Stéphane Simard comme directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité à compter de ce jour.

Le conseil municipal donne une servitude à monsieur Gérard-Magella Bouchard sur le lot 4 793 340 et s'octroie un permis d'occupation sur le même lot

Le conseil municipal donne le mandat à Tremblay et Fortin arpenteurs, pour la production du relevé technique de la construction de la piste cyclable afin de permettre l'élaboration des plans et devis pour le prolongement de la piste cyclable

Le conseil municipal donne le mandat à monsieur Serge Landry de chez Apro Groupe-Conseil, pour la production des plans et devis pour la prolongation de la piste cyclable

Le conseil municipal donne le mandat à messieurs Gérald Maltais, maire et monsieur Stéphane Simard, directeur général pour signer le protocole d'entente relatif à des travaux municipaux avec le promoteur ACXD inc. relatif à la réfection de la rue Victoria-Desgagné

Le conseil municipal donne le mandat à monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour ouvrir une marge de crédit du montant de l'emprunt auprès de Desjardins afin de réaliser le projet du règlement d'emprunt 662

Le conseil municipal accepte les travaux de coupe des aulnes dans le secteur de la Martine pour un montant de plus ou moins 6 500 \$

CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 septembre 2021

Le conseil municipal accepte que le règlement d'emprunt 446 soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

- 1- Les billets seront datés du 21 septembre 2021
- 2- Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 mars et le 21 septembre de chaque année
- 3- Les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère)
- 4- les billets, quand au capital, seront remboursés chaque année

Le conseil municipal nomme de nouvelles personnes au Comité Patrimoine et Toponymie :

- M. Jérôme Bouchard, représentant du conseil municipal
- M. Jean-Paul Boudreau, membre du CCU
- Mme. Andrée Havard
- M. Jean-Paul Lafrance
- Mme. Thérèse Lavoie
- Mme. Mireille Pélissier-Simard
- Mme. Christine Racine
- M. Michel Thibodeau, directeur du service de l'Urbanisme
- M. Richard Tremblay

Le Comité Patrimoine et Toponymie est un comité de travail qui relève du conseil municipal, en soutien aux responsabilités du Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) et du service de l'Urbanisme

Le conseil municipal retient les services de monsieur Stéphane Bruley, architecte-paysagiste, pour l'élaboration des plans et devis du projet "Cet Été qui Chantait" qui sera élaboré sur les terrains du chalet Gabrielle-Roy

Monsieur Stéphane Simard fait la lecture des recommandations du rapport du Commissaire à l'Intégrité Municipale et aux enquêtes.

CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 septembre 2021

Le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour déposer une demande de contribution financière de 100 000 \$ au fond Entente de partenariat régional en tourisme (ERPT)

Le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour faire un appel d'offre sur invitation pour l'achat du sable tamisé pour la saison hivernal 2021-2022

Le conseil municipal affectera 139 510.00 \$ prit dans le compte "Droits de mutation immobilière" vers les différents postes suivants :

Publicité - Cotisation et abonnements - Fourniture de bureau - Site Web (mise à jour) - Consultant admin. - Honoraire prof. église - Constats cours municipale - Loc. service inc.ext. - Entretien Freightliner 2010 (autopompe) - Téléphone caserne - Fourniture sécurité civile - Hon. prof. développements - Lignage de rues - Traitement des fissures - Réparation trailer - Entretien niveleuse - Contrat le Fief 11 km - Entretien puits maillard-approv. - Ent. espaces clos égouts - Salaire reg. étudiant urbanisme - Congés fériés étudiant urbanisme - Cot. empl. étudiant urbanisme - Entretien terrain et bâtiment et toiture - Fonds équipements publics

Le conseil municipal donne le mandat à monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour ouvrir une marge de crédit du montant de l'emprunt auprès de Desjardins afin de réaliser le projet du règlement d'emprunt 665

Le conseil municipal retient les services de Sani Charlevoix pour le lavage du réseau des postes de pompages.

Le conseil municipal autorise la construction d'une nouvelle maison sur le lot 4 792 970 sur la rue Pierre-Perrault

Le conseil municipal émet le permis pour la rénovation d'une toiture sur le lot 7 792 500 sur la rue Principale

Le conseil municipal ira en appel d'offre sur invitation pour l'achat de sept (7) nouveaux ordinateurs pour les prochains candidats élus aux prochaines élections

CONSEIL MUNICIPAL



NOTE

Retrouvez l'intégralité de nos règlements municipaux sur le site internet de la municipalité au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également les comptes rendus des séances du conseil

Le lien pour rejoindre la séance sera publié une heure avant la rencontre sur :

- le Facebook Municipal,
- l'application Voilà
- le site www.petiteriviere.com

Afin d'assurer une meilleure organisation de la séance, nous vous informons que la 1ère période questions sera limitée à 15 minutes avec un maximum de 2 questions par personnes.

La 2ème période sera de 30 minutes, il sera permis de poser plusieurs questions si en lien avec l'ordre du jour.

La séance sera diffusée le lendemain sur notre site internet et nos réseaux sociaux

Vote par anticipation :

31 octobre

Scrutin :

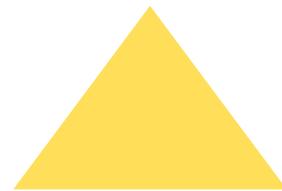
7 novembre

INFO DU SERVICE INCENDIE



Le service incendie tient à vous rappeler l'interdiction des feux à ciel ouvert.

Pour toute demande de dérogation, contactez M. Louis Simard, chef pompier au 418-633-6724



RÈGLES À RESPECTER POUR FAIRE UN FEU RÉCRÉATIF

- Le site de combustion doit être à au moins 3 mètres soit 10 pieds de tout bâtiment et de toute matière combustible y compris les arbres et arbustes;
- Le feu doit être fait dans un foyer un contenant adéquat ou toute installation sécuritaire;
- Toute installation, foyer ou contenant servant à faire un feu récréatif installé depuis 2013 doit être muni d'un pare-étincelles;
- Une personne responsable doit constamment être à proximité du feu;
- Seul le bois doit servir de matière combustible;
- Aucun liquide inflammable ne doit se trouver à proximité du feu
- Les moyens nécessaires à l'extinction du feu doivent être constamment disponibles à proximité du feu:
- Le feu doit être soigneusement éteint avant que son responsable ne quitte les lieux

Règlement No 629 La prévention et le combat des incendies - art 35.2



**FEUX D'ARTIFICES
FORMELLEMENT INTERDITS SOUS
PEINE D'AMENDE**

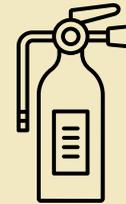
INFO DU SERVICE INCENDIE

La semaine de prévention des incendies se déroulera du 3 au 9 octobre 2021 sous le thème

"Le premier responsable, c'est TOI"



Infos en vrac



En cas d'incendie, le feu et la fumée pourraient vous piéger en seulement 3 minutes.

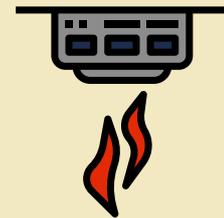
Pour être prêt à réagir rapidement, posez dès maintenant ces 2 gestes :

✓ Installez au moins 1 avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol, et vérifiez régulièrement leur fonctionnement, minimalement aux changements d'heure.

✓ Préparez votre plan d'évacuation d'urgence et procédez à un exercice d'évacuation.

Il est recommandé d'avoir 1 avertisseur de fumée :

- ✓ à chaque étage, y compris le sous-sol;
- ✓ dans le corridor près des chambres;
- ✓ dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée;
- ✓ près des escaliers.



Les étages mesurant plus de 10 mètres de haut (33 pieds) devraient avoir 2 avertisseurs, soit 1 à chaque extrémité.

La prévention est la meilleure lutte contre les incendies

INFO DU SERVICE INCENDIE



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC. 



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

INFO COMMUNAUTAIRES

L'Expo du Plateau des Arts

Petite-Rivière-Saint-François



LE COMITÉ ORGANISATEUR REMERCIÉ



TOUS LES BÉNÉVOLES

Prêt des œuvres de Berthe Simard et Marie-Anne Simard
par Louissette Simard
Le Camp de Jour de PRSF et les enfants artistes

NOTRE PRÉSIDENT D'HONNEUR

Jimmy Perron

NOTRE REPRÉSENTANTE LITTÉRAIRE

Sylvie Lussier

NOS ARTISTES

Isabelle Bouchard
Pierre Bouchard
Réjeanne Bouchard
Romuald Bouchard
dariane jasmin
Annette Lavoie
Linda Lavoie
Jean-François Lettre
Frédéric Ouellet
Jimmy Perron
Frédéric Tremblay
Suzanne Tremblay
Sylvie Tremblay

VOTRE COMITÉ

Isabelle Bouchard, Linda Lavoie, Mireille Pélissier-Simard et Sylvie Tremblay

L'Expo du Plateau des Arts qui s'est tenue les 20-21- et 22 août dernier a été un succès. Les nombreux visiteurs ont apprécié le parcours artistique offert et la belle ambiance créée par les artistes et tous nos bénévoles autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du chapiteau. De beaux échanges et de belles rencontres ont eu lieu. Nous adressons un remerciement spécial à tous nos bénévoles et témoignons notre reconnaissance à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à rendre cet événement possible. Merci également à nos élus, Madame Caroline Desbiens et Monsieur Gérald Maltais pour leur présence au vernissage.



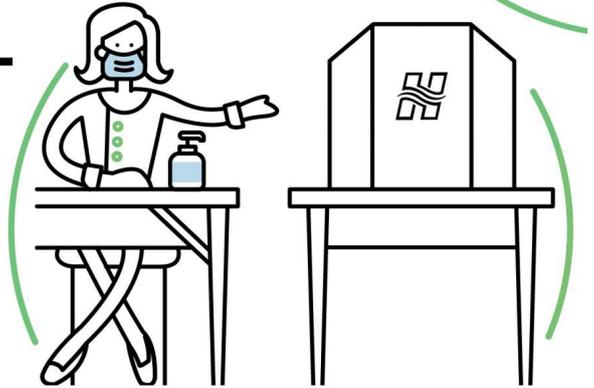
<https://expoplateau.wixsite.com/desartsprsf>

INFO COMMUNAUTAIRES

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

PERSONNEL ÉLECTORAL RECHERCHÉ

 **31 OCTOBRE
7 NOVEMBRE**



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

POSTULEZ DÈS MAINTENANT!

Plusieurs postes sont à pourvoir.

Pour postuler ou pour obtenir plus de renseignements sur les postes offerts,

Contactez Isabelle Foucher au 418.760.1050
poste 6103
ou par courriel à adjrh@petiteriviere.com



INFO COMMUNAUTAIRES

PROFITEZ DU SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE À PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS
AVEC LE CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ

Pour vous inscrire, contactez Mme Mélissa Pilote au 418-435-2129



Menus Centre Communautaire Pro-Santé

du 31 août au 30 septembre 2021

Jeudi 23 septembre

Soupe poulet et riz

Cigare aux choux

Dessert du moment



Jeudi 30 septembre

Soupe aux gourganes

Filet de porc en sauce

Dessert du moment



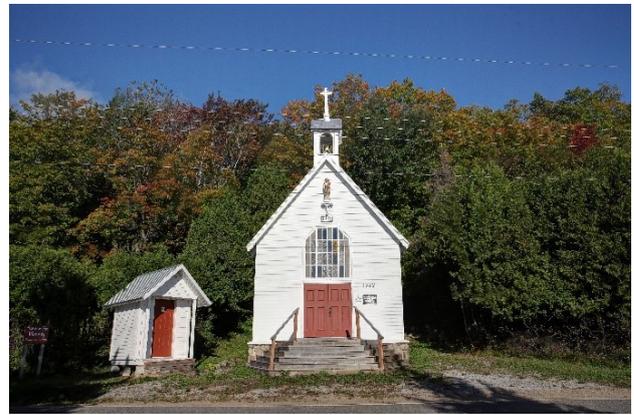
Si vous désirez annuler ou ajouter une journée
de repas, avisez Mélissa Pilote au plus tard le
lundi midi pour le repas de la semaine



AUX VERS DU PÈRE, AU SON DU FILS

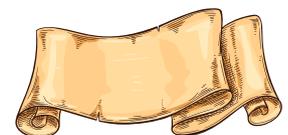


Exposition d'un chemin de croix poétique dans la charmante chapelle du frère Vianney située au 1382, rue Principale, à Grande-Pointe de Petite-Rivière-Saint-François.



Le parcours poétique qui nous amène à ressortir des confins d'un passage sombre est l'œuvre de Marc Bertrand; la musique d'ambiance est celle de son fils Joseph.

La chapelle sera ouverte aux visiteurs chaque jour, sauf les lundis, du samedi 25 septembre au dimanche 17 octobre de 13 H à 17 H.



**La Grande Rando Canadienne, de
retour cette année.**

Visitez le site :

**[https://tctrail.ca/wp-
content/uploads/2021/09/21-043-
CM_GCH_Trail-Groups-
Email_FR.pdf](https://tctrail.ca/wp-content/uploads/2021/09/21-043-CM_GCH_Trail-Groups-Email_FR.pdf)**

**pour en apprendre d'avantage sur
comment participer.**

**Programme national d'emploi des
jeunes en sentier :**

**[https://tctrail.ca/fr/national-trail-
youth-employment-program/](https://tctrail.ca/fr/national-trail-youth-employment-program/)**

INFO COMMUNAUTAIRES

PROGRAMME CHÈQUE EMPLOI-SERVICE



Le programme
chèque emploi-service
permet à des personnes
qui souhaitent offrir de
l'aide à domicile
à des personnes âgées
vulnérables
de le faire, tout en
étant rémunérées.

NOUS SOMMES ENGAGÉS



Pour obtenir
plus d'information
sur le programme,
communiquez avec nous
aux coordonnées ci-dessous.

Québec 418 663-5513

Charlevoix 418 435-9063

Portneuf 418 873-6062,
poste 2689

POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES



Pour postuler,
rendez-vous à
[ciussscn.ca/
cheque-emploi-service](http://ciussscn.ca/cheque-emploi-service)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

INFO COMMUNAUTAIRES

Le programme chèque emploi-service permet à ceux et celles qui souhaitent offrir de l'aide à domicile à des personnes âgées vulnérables de le faire, tout en étant rémunérées.

Les besoins des aînés en perte d'autonomie sont nombreux !



Vous êtes une personne qui :

- Étudie en sciences de la santé et désire acquérir de l'expérience dans l'accompagnement des personnes âgées ;
- Est jeune retraitée ;
- Travaille à temps partiel, cherche un revenu d'appoint et a à cœur le bien-être des personnes âgées ;
- Désire travailler à temps plein auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.



Vous souhaitez travailler comme aide à domicile ?

- Vous désirez avoir un impact positif dans la vie d'une personne en besoin ou de son proche.
- Vous aimez interagir avec les personnes âgées.
- Vous êtes soucieux d'offrir des services de qualité aux personnes vulnérables.
- Vous désirez être un partenaire dans une équipe diversifiée et dynamique.

Si vous avez répondu OUI, vous avez le profil recherché !

Les services que vous pouvez offrir sont variés :

- Aide au repas, à l'entretien ménager, etc.
- Aide à se vêtir, à l'hygiène, etc.
- Aide aux déplacements ;
- Présence/surveillance (jour/soir/nuit et fin de semaine selon votre intérêt) ;
- Répit pour les proches aidants ;
- Activités de stimulation.



COMMENT SEREZ-VOUS RÉMUNÉRÉS ?

C'est grâce au programme gouvernemental intitulé « Programme d'allocation directe chèque emploi-service » que les personnes nécessitant des besoins d'aide à domicile peuvent profiter de vos services.

À titre de travailleur salarié, vous recevrez votre paie directement par l'entremise du Centre de traitement du chèque emploi-service de Desjardins.

DEVENIR AIDE À DOMICILE VOUS INTÉRESSE ?

Communiquez avec nous dès maintenant (voir les coordonnées apparaissant au dos de ce dépliant).

PLUSIEURS AVANTAGES !

- Les bénéfices prévus par la Loi sur les normes du travail, dont : les jours fériés, les absences, les congés familiaux.
- Un horaire flexible selon vos disponibilités (de quelques heures par semaine à 40 heures par semaine).
- Une rémunération aux 2 semaines.
- Une formation et un soutien conseil par une équipe de professionnels diversifiée et expérimentés.
- La possibilité de travailler auprès de personnes âgées de différents milieux.

CONCOURS

Créativité & innovation

au service du développement durable



15 000 \$ en prix

Date limite du dépôt des candidatures :

1^{er} octobre 2021

mrccharlevoix.ca



Partenaires officiels



INFO COMMUNAUTAIRES

À partir de septembre, la bibliothèque sera ouverte les lundis et mercredis de 18h à 19h30.



À la bibliothèque, on porte son couvre-visage en tout temps et on se lave les mains à l'entrée et à la sortie



Libby Enfants et adolescents

Libby s'adresse aux jeunes. Plusieurs journaux Disney, des guides Minecraft, des bandes dessinées, des documentaires animaliers et plus encore. C'est aussi l'occasion idéal de lire des textes courts et imagés en anglais (ou en japonais).



Enfants et adolescents

74
MAGAZINES





Dégustation Épicure

La bibliothèque Gabrielle-Roy en collaboration avec Mylène Simard vous invite à une dégustation des produits Épicure. La soirée se déroulera à la salle municipale le jeudi 28 octobre à 18h30.

Les places étant limitées, vous devez réserver avant le 21 octobre :

- Courriel biblioprfs@hotmail.com
- Facebook Bibliothèque Gabrielle-Roy PRSF
- Téléphone 760-1050 poste 6191
- Sur place à la bibliothèque

L'activité est au coût de 2\$ par personne et sera d'une durée de 2 heures.

Pendant la soirée Mylène vous parlera des produits Épicure et vous pourrez déguster diverses recettes : trempettes, fromages chauds, desserts, etc.

Ne manquez votre chance de venir découvrir ces merveilleux produits.



INFO COMMUNAUTAIRES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RÉSERVATION



Réservez avant le 22 septembre à 16h00

Tél.: 418-435-2639 poste 6012

Courriel : gmr@mrccharlevoix.ca

Il est temps de réserver pour la collecte des encombrants pour les municipalités de : Baie-St-Paul, Les Éboulements, L'Isle-aux-Coudres, Petite-Riv.-St-François, St-Hilarion et St-Urbain.

Un maximum de six (6) articles par résidence est autorisé et le poids maximal d'un article = 125 kg.

Sont interdits: déchets domestiques, matériel électronique, appareils réfrigérants, matériaux de construction, produits domestiques dangereux et pneus .



Collecte résidus verts

Mettez vos sacs en papier et vos contenants réutilisables, en plastique ou métal (volume de 1m³ et poids 25 kg) en bordure de rue le dimanche 31 octobre 2021.

Pour la MRC de Charlevoix seulement :

- ✓ Baie-Saint-Paul
- ✓ Les Éboulements
- ✓ L'Isle-aux-Coudres
- ✓ Saint-Hilarion
- ✓ Saint-Urbain
- ✓ Petite-Rivière-St-François



Sacs de papier

Bac brun

Contenants réutilisables

Sac de plastique interdit



Contenants refusés



Contenants acceptés

INFO COMMUNAUTAIRES



La MRC de Charlevoix vous invite à la conférence



VOUS AVEZ DIT, ZÉRO DÉCHET?

**LA RÉDUCTION DES DÉCHETS VOUS INTÉRESSE, MAIS VOUS
NE SAVEZ PAS COMMENT VOUS Y PRENDRE !
VOUS VOUDRIEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE MODE DE VIE ZÉRO
DÉCHET ?**

**CETTE CONFÉRENCE VOUS PERMETTRA DE DÉMYSTIFIER
TOUT CE QUI ENTOURE LE MODE DE VIE ZÉRO DÉCHET ET
VOUS AIDERA À FAIRE LES PREMIERS PAS VERS LA
RÉDUCTION DE DÉCHETS.**

Conférence gratuite offerte par la MRC de Charlevoix

Quand? le mardi 21 septembre à 19 h

Combien de temps? Environ 45 min
avec une période de question de 15 min

Où? conférence virtuelle sur Zoom
(nous enverrons le lien une semaine
avant l'évènement)

Comment? Inscription par courriel au
gmr@mrccharlevoix.ca

Inscription par courriel à gmr@mrccharlevoix.ca

Places limitées; Réservé aux résidents de la MRC de Charlevoix

INFO COMMUNAUTAIRES

Septembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Dates à retenir pour le prochain tournoi de DekHockey à Petite-Rivière !

À encercler sur votre calendrier !



Date et niveaux à venir :

24-25-26 SEPT : D2 - NIVEAUX MIXTES: MB - MC+ - MC - MD - ME - MR

1-2-3 OCT : E1- E2 - E3 - FE

LA POPOTTE DE PETITE-RIVIÈRE EST



DE RETOUR !

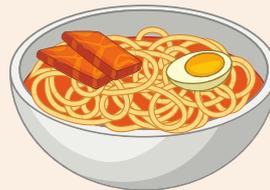
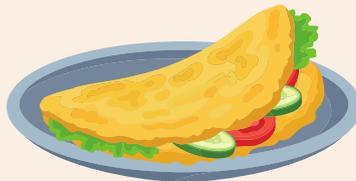


Offert par la FADOQ, la popotte de Petite-Rivière débutera vers la fin octobre / début novembre



Pour 7\$ profitez d'une soupe, d'un repas et d'un dessert

Livraison incluse !



Pour de plus amples informations ou pour réserver, contactez

Rachelle Lavoie au
418.632.1049





Aux membres de la FADOQ nés en septembre

*Joyeux
Anniversaire*



- 02 GÉRARD BLUTEAU**
- 04 VICTOR BOUCHARD**
- 05 GERMAIN BOUCHARD**
- 09 FLEURETTE TREMBLAY**
- 12 ALINE ARCHAMBAULT**
- 12 ROBERT BOUCHARD**
- 16 LÉOPOLD BOUCHARD**
- 20 CARMELLE LAVOIE**
- 21 LINA LAVOIE**
- 25 LOUISELLE TREMBLAY**
- 25 LÉOPOLD LAVOIE**
- 27 ÉDOUARD SIMARD**

"On commence à s'apercevoir que l'on
vieillit quand le poids des bougies dépasse
celui du gâteau."

- Bette Davis

Dates importantes à retenir

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021



PREMIER JOUR pour recevoir une déclaration de candidature



DERNIER JOUR pour recevoir une déclaration de candidature et proclamation des candidats élus sans opposition



DERNIER JOUR pour recevoir les demandes d'inscription et les procurations des électeurs non domiciliés avant le dépôt de la liste



VOTE PAR ANTICIPATION
À la salle municipale de 9H30 à 20H00



JOUR DU SCRUTIN
À la salle municipale de 9H30 à 20H00
Et dépouillement des votes

Conditions requises pour être électeur :

- ✓ Avoir 18 ans le 7 novembre 2021

En date du 1er septembre :

- ✓ Être une personne physique
- ✓ Être citoyen canadien
- ✓ Ne pas être dans un cas d'incapacité de voter prévu par la loi (en curatelle ou coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse)



Et remplir **UNE DES DEUX** conditions suivantes :

- ✓ Être domicilié sur le territoire de la Municipalité de Petite-Rivière St-François et depuis au moins six (6) mois au Québec
- ✓ Être depuis au moins douze (12) mois le propriétaire d'un immeuble/terrain ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise

L'électeur non domicilié dans la municipalité mais propriétaire d'un immeuble/terrain ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité doit transmettre un écrit signé à la municipalité demandant d'ajouter son nom sur la liste électorale.

Les personnes copropriétaires d'un immeuble/terrain ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi elles une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale, au moyen d'un procuration transmise à la municipalité.

INFO COMMUNAUTAIRES

Votre nom est-il inscrit sur la liste électorale ?

Vérifier si votre nom et votre adresse
actuelle sont inscrits,

C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ

Vous pouvez vérifier :

→ Sur internet à l'adresse :

www.electionsmunicipales.quebec/verifier

→ Sur l'avis d'information que vous avez reçu, ou recevrez bientôt,
par la poste

Pour exercer son droit de vote, l'électeur doit établir son
identité à visage découvert en présentant l'UNE des pièces
d'identités suivantes :



• votre permis de conduire du Québec ;



• votre carte d'assurance maladie du Québec ;



• votre passeport canadien ;



• votre certificat de statut d'Indien ;



• votre carte d'identité des Forces armées canadiennes.



**COLLECTE DE BOUTEILLES VIDES
SPCA CHARLEVOIX**



NOUS PASSERONS À VOTRE DOMICILE

26 Septembre : Dans l'Ouest

St-Hilarion, les Éboulements, St-Joseph de la Rive, St-Urbain, Baie-St-Paul, Petite Rivière St-François

Inscription : FB : Opération Bouteilles vides
SPCa Charlevoix ou 418-633-2037